

---

## L'ignominie à l'oeuvre

**Roland VEUILLET est dépouillé de sa dignité par ceux qui l'ont déjà injustement sanctionné : il est emmené de force en hôpital psychiatrique sur ordre du préfet du Rhône afin d'y être perfusé contre son gré.**

**Cela est illégal et ce sont les pouvoirs publics, en tête le gouvernement lui-même, qui prennent l'initiative de cette illégalité.**

**Il n'est pas possible de laisser passer une telle dérogation au droit des gens qui fait d'un citoyen et d'un travailleur libre, d'un syndicaliste militant qui se défend contre une sanction imméritée un être aliéné, interné, isolé comme un individu dangereux.**

**Les démocrates, les républicains ne peuvent laisser se perpétrer de tels actes sous leurs yeux sans réagir.**

**Dès cet après-midi, le comité de soutien à Roland Veillet et les organisations de l'intersyndicale appellent à un rassemblement à 14 h 30 devant le Ministère de l'Education Nationale, 110, rue de Grenelle Paris VIIème.**

**Paris, le 14 février 2007**